



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 24 juin 2026

Vigilance rouge "canicule" dans le département des Hautes-Pyrénées

point de situation le mercredi 24 juin à 09h00

Le département des Hautes-Pyrénées est placé en vigilance rouge "canicule" depuis le lundi 22 juin 2026, à 12 heures.

Les températures maximales continueront d'atteindre ou de dépasser 37 à 39°C en plaine, avec des pointes pouvant aller jusqu'à 40°C sur le nord du département. Les températures minimales nocturnes ne devraient pas descendre en dessous de 23°C.

Cet épisode de fortes chaleurs pourrait se maintenir jusqu'au jeudi 25 juin 2026 inclus.

Le préfet des Hautes-Pyrénées a activé le plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur depuis le samedi 20 juin 2026 et le centre opérationnel départemental reste activé. Des points de situation sont régulièrement effectués avec l'ensemble des acteurs territoriaux afin d'adapter les mesures à mettre en œuvre. À ce jour, les mesures mises en place restent identiques à celles indiquées le 22 juin (cf. [20260622 CP Vigilance Rouge Canicule – Point de situation 12h00](#)).

BILAN DES ÉVÉNEMENTS DE LA VEILLE ET DE LA NUIT

46 % des écoles maternelles et élémentaires ont adapté et aménagé leurs horaires afin de faire face à cette vague de chaleur et de protéger les plus jeunes, notamment :

- À Trie-sur-Baïse, les élèves de troisième passeront leurs épreuves du brevet des collèges au Monastère des Carmes, dans de meilleures conditions de fraîcheur.

Pour rappel, s'agissant des éventuels aménagements d'horaires ou de fermetures de classes, les maires sont invités à échanger en amont avec l'inspecteur de l'Éducation nationale de leur circonscription. Pour être informés de ces éventuels aménagements, les parents d'élèves doivent contacter les établissements scolaires directement.

Hier soir, la police nationale est intervenue à plusieurs reprises le long du CaminAdour pour évacuer des personnes tentant de se baigner dans l'Adour, représentant au total une centaine d'individus. Pour rappel, face aux risques liés aux courants, la baignade demeure strictement interdite dans ce cours d'eau.

Les appels au 15 et les arrivées aux urgences restent stables pour la période.

Les lieux d'accueil pour les personnes sans-abri ne sont, à ce jour, pas saturés. L'abri de nuit « Arc-en-Ciel » reste ouvert en journée et la mairie de Tarbes met à disposition une salle pour offrir un espace de fraîcheur.

Durant cette période, il est fortement conseillé aux particuliers de s'abstenir de toute activité non indispensable. Le danger est plus élevé pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées, les personnes sans-abri et les nourrissons.

Les mesures mises en place pourront évoluer durant les prochains jours et de nouveaux points de situation seront effectués avec les acteurs concernés.

Pour faire face à ces fortes chaleurs, le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées a activé, depuis le jeudi 18 juin et ce jusqu'à la fin de l'épisode de canicule, **le numéro vert Canicule info service au 0800 06 66 66.**

LES BONS GESTES À ADOPTER !

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Minimum 1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (climatisé ou rafraîchi, cinéma, bibliothèque municipale, musée...);
- Éviter les efforts physiques ;
- Maintenir son logement frais (fermez les fenêtres et les volets durant journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches, et dès que nécessaire, demander de l'aide ;
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage.



ATTENTION AUX RISQUES DE BAIGNADE !

En cette période de canicule, soyez vigilants lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante : vous risquez un choc thermique. Vous pouvez perdre connaissance et vous noyer. En cours d'eau et plan d'eau : **respectez toujours les interdictions de baignade**, et restez dans les zones surveillées :

- Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- Tenez-compte de votre état de forme ;
- Mouillez-vous la tête, la nuque et le ventre en rentrant progressivement dans l'eau ;
- Avant la baignade, ne vous exposez pas excessivement au soleil ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

DIRECTION DU CABINET DU PRÉFET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

4 Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    